N° 128 — 1874 CIXme ANNEE Mardi 27 Octobre

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHATELOIS

Paraissant le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 7.—
expéd. franco par la poste » 8.80
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 4.—
par la poste, franco » 5.—
Pour 3 mois, » » » 2.80
Abonnements pris par la poste, 20 c. en sus.
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-Neuf 3, et dans tous les bureaux de poste.

La maison HAASENSTEIN et VOGLER à Genève, Bâle et Zurich, Francfort s. M., Hambourg, Vienne Leipsic et Berlin, reçoit pour nous les annonces de la Suisse et de l'étranger, de même que la maison Rodolphe MOSSE, à Lausanne (Munich, Nuremberg, Vienne, Prague, Berlin, Hambourg, Brême, Francfort s. M, Strasbourg) et MM. Vérésoff et Cie, à Genève et à Paris.

PRIX DES ANNONCES :
De 1 à 3 lignes, 50 c. De 4 à 7, 75 c. De 8 lignes et au delà, 10 c. la ligne ou son espace, et 5 c. la répétition. Annonces non cantonales, 15 c. Avis mortuaires, de fr. 1 à 1.50. Pour s'adr. au bureau 50 c. Indications écrites, 10 c. — Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement. Réclames 20 c. Les annonces reçues jusqu'à midi les lundis, mercredis et vendredis paraissent le lendemain.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — OCTOBRE 1874

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrades. Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.	Baromètre en milli. — Moyenne du jour	Eau tombée.	VENT DOMINANT Direction.	Force.	ETAT du ciel.	REMARQUES
23	7,1	5,6	9,4	716,17	—	NE	moy	nuag.	Br. m.
24	4,8	0.3	10.0	724,42	--	NE	faible	elair	Gel. bl. m. Cour lon. s.
25	3,8	— 1,7	8,5	727,90		E	»	»	Br m. » »

LIMNIMÈTRE en centimèt.	TEMPÉRAT. du lac
315,0	9.2
316,2	9,0
316,6	8,5

CHAUMONT

Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrades. Moyenne du jour.	Minim.	Maxim	Baromètre en milli. — Moyenne du jour.	Eau tombée	VENT DOMINANT Direction.	Force.	ETAT du ciel.	REMARQUES
23	2,3	0,3	4,0	665,5	—	N	moy.	couv.	C cl m.
24	2,5	— 1,3	5,3	672,8	—	NE	»	clair	Gel. bl glace m
25	4,8	— 1,0	9,0	676,0		SO	faible	»	» »

Extrait de la Feuille officielle

du 22 octobre 1874.

1. Le Conseil d'Etat a autorisé madame Marianne Rabi, domiciliée aux Brenets, à pratiquer dans le canton en qualité de sage-femme.

2. Faillite du citoyen Théodore Belz allié Stämpfli, pâtissier-confiseur, domicilié à Neuchâtel. Inscriptions au greffe du Tribunal civil à Neuchâtel, jusqu'au vendredi 27 novembre 1874, à 9 heures du matin. Liquidation devant le Tribunal, dans la grande salle de l'hôtel de ville de Neuchâtel, samedi 5 décembre 1874, à 9 heures du matin.

3. Faillite de Jenny veuve de Guillaume Thévenon maîtresse de pension, domiciliée à la Chaux-de-Fonds. Inscriptions au greffe de la Chaux-de-Fonds, jusqu'au mardi 1er décembre 1874, à 9 heures du matin. Liquidation devant le Juge de la faillite à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, le vendredi 4 décembre, dès 9 heures du matin.

4. Bénéfice d'inventaire de Jacque-Louis Magnenat, célibataire, domicilié à Boveresse, où il a été inhumé le 5 septembre dernier. Inscriptions au greffe de la Justice de paix de Môtiers, jusqu'au 14 novembre prochain à 5 heures du soir. Liquidation devant le Juge, dans la salle de ses séances à l'hôtel de ville de Môtiers, le mercredi 18 novembre 1874, à 9 heures du matin.

5. La Justice de paix de Neuchâtel, à la requête du citoyen Jean-Frédéric Breithaupt, domicilié à Neuchâtel, l'a libéré de la curatelle sous laquelle il avait été placé. Le curateur, le citoyen Henri Breithaupt, à Port Roulant, a pareillement été libéré de ses fonctions.

AVIS DE LA MUNICIPALITÉ

☞ Les contribuables de la circonscription de Neuchâtel sont prévenus que l'impôt municipal pour 1874 est payable dès ce jour, **jusqu'au 15 novembre prochain**, au bureau du secrétariat municipal, 3me étage de l'hôtel-de-ville, **de 9 heures du matin à midi** et **de 2 à 5 heures du soir.**

Les contribuables qui n'auraient pas reçu leur mandat sont invités à le réclamer au même bureau.

Neuchâtel, le 28 octobre 1874

Le percepteur, Ch. JEANRENAUD.

IMMEUBLES A VENDRE

Domaine à vendre

Pour sortir de l'indivision, et en exécution de jugements rendus par le tribunal civil de Boudry aux dates des 8 juillet et 19 octobre 1874, les hoirs de feu **Charles-Frédéric Jacot**, exposeront en vente par voie de licitation, les étrangers admis, le domaine que leur père possédait **aux Prises de Gorgier,** et qui comprend les articles 2046 à 2060, 2062 et 2063 du cadastre de Gorgier, contenant ensemble 16 arpents 183 perches 70 pieds de terrain en nature de champs, prés, jardins, vergers et bâtiments, et 8 arpents 61 perches en forêts.

Ce domaine, situé dans une belle position, peu morcelé et susceptible d'être facilement arrondi, sera exposé en vente à des conditions avantageuses.

L'enchère aura lieu le **samedi 14 novembre** prochain, dès les 7 heures du soir, chez le citoyen **Fritz Guinchard,** à Gorgier.

S'adr. pour voir le domaine au citoyen Charles-Frédéric Jacot, fermier au château de Gorgier, et pour prendre connaissance des conditions de la vente aux notaires Baillot à Boudry, dépositaires de la minute de vente ou au citoyen Fritz Guinchard à Gorgier, où une copie de la dite minute est déposée

8 L'hoirie de Ch.-Louis Guenot exposera en vente **par enchères publiques,** le jeudi 5 novembre 1874, à 3 heures après midi, en l'étude du notaire Ch. Colomb, place du Port, à Neuchâtel, **la maison** qu'elle possède **au Quartier de l'Ecluse, à Neuchâtel,** portant le n° 7, récemment construite, ayant atelier de menuisier au rez-de-chaussée avec cour et hangar derrière, et comportant cinq logements, le tout d'un bon rapport et solidement bâti. Cet immeuble est limité de vent par M. Feusier, d'uberre par M. Henri Guinchard, soit l'ancienne propriété Metzenen, de bise par M. le colonel Reynier et de joran par la route ou rue de l'Ecluse. Pour visiter l'immeuble, s'adresser à Mme veuve Guenot, dans la dite maison, et pour les conditions à Ch. Colomb, notaire.

Enchère d'une vigne

au Plan de Serrières.

Le jeudi 29 octobre 1874, à 3 heures après-midi, en l'étude de Ch. Colomb, notaire à Neuchâtel, M Siméon Clottu exposera en vente par enchères publiques, une vigne de 4 5/8 ouvriers, située au Plan de Serrières, limitée à l'ouest par M. Bertrand, au sud par la grande route tendant de Neuchâtel à Auvernier, à l'est par M. J.-P. Martenet, et au nord par la ruelle Bonhomme. Bonne qualité de terrain et de plant, et belle situation pour y bâtir.

Terrain à vendre

PRÈS DE NEUCHATEL.

On offre à vendre, près de Tivoli, sur la grande route entre Neuchâtel et Serrières, un terrain en nature de vigne, contenant 9 à 10 ouvriers. — Ce terrain pourrait convenir pour l'établissement d'une villa, comme aussi pour la création de constructions industrielles. — Pour les conditions, s'ad. au notaire Junier, à Neuchâtel.

11 A vendre, dans une jolie localité du canton de Vaud, une **grande maison** parfaitement située, confortable et bien entretenue. Cet immeuble, auquel est attenant un jardin d'agrément, se trouve à proximité de la gare et jouit d'une vue charmante. Il conviendrait en tous points à un pensionnat, une industrie, ou à une famille nombreuse.

On vendrait aussi si on le désire un domaine de bon rapport très bien entretenu.

S'adresser au magasin Humbert et Ce, Neuchâtel.

VENTE D'IMMEUBLES

A PESEUX.

Il sera procédé **le samedi 14 novembre 1874, dès 7 heures du soir, à l'hôtel des XIII Cantons, à Peseux**, à la vente par voie d'enchères des immeubles suivants :

A. **Pour M. Ch.-Humbert Jacot :**

1° A *Sompoirier*, rière Peseux, une vigne de 1 ouv. Limites : est M. R. Grimm, ouest M. F. Hirth, nord M. Grisel, sud Mlle Bouvier.

2° A *Boubin*, même territoire, une vigne de 1 ouv. environ Limites : est l'hoirie Preud'homme, ouest les enfants Enderlé, sud M. J. de Montmollin, nord le chemin.

3° A *Longequeue*, même territoire, un verger de 30 perches environ. Limites : sud la grande route, est M. Clovis Roulet, nord Mme veuve Paris-Roulet, ouest M. Ch.-H. Widmann.

B. **Pour l'hoirie Apothélos :**

1° A *Goutte-d'Or*, rière Auvernier, une vigne de 2 1/8 ouv. Limites : nord l'hoirie Lardy, ouest la même et M. A. Bonhôte, sud et est divers.

2° Aux *Noyers*, rière Neuchâtel, une vigne de 2 1/4 ouv. Limites : nord M. D. Apothélos, est M. Perroud, sud M. M. Jeanrenaud, ouest M. Maridor.

3° Aux *Troncs*, même territoire, une vigne de 3/4 ouv. Limites : nord et ouest Dlle H. Roulet-Py, est Mme Gilles, sud M. J. Bonhôte.

4° A *Chanson*, rière Peseux, une vigne de 1 1/2 ouv. Limites : nord M. Ph. Breguet, est M. J.-F. Breguet, sud Mlle Louise Roulet-Béguin, ouest M. L. Roy.

5° A la *Guche*, une vigne de 1 1/4 ouv. Limites : nord M. J.-L. Menétrey, est M. Ul. Nadensbousch, sud le sentier, ouest M D.-A. Droz.

6° Aux *Plantées sales*, un champ et verger de 3 ouv. Limites : nord un sentier, est la commune de Peseux, sud les enfants Enderlé, ouest M. Jean Giroud.

VIGNES A VENDRE

A CORCELLES.

Le samedi 7 novembre 1874, dès 7 heures du soir, Mlle Elise Philippin exposera en vente par voie d'enchères, à **l'Aigle-d'Or, à Corcelles,** les immeubles suivants :

1° Au *Montilier*, rière Auvernier, vigne de 2 5/8 ouv. Limites : est et sud M. H. Colin, ouest MM. Richard et Dothaux, nord le chemin.

2° Au *Cugnet*, vigne de 1 1/4 ouv. Limites : sud M. Roulet, nord l'hoirie Junod, est M. H. Colin, ouest le chemin.

3° Au *dit lieu*, vigne de 2 ouv. Limites : est Mme Schenck et M. Chatenay, ouest l'hoirie Colin-Py, sud M. H. Colin, nord M. F. Bourquin.

4° Au *Villaret*, vigne de 1 ouv. Limites ; est et ouest M. H. Colin, nord M. Paul Perret, sud l'hoirie Jaquet.

5° Aux *Niclaudes*, vigne et plantage de 1 1/8 ouv. Limites : nord et est M. Béguin-Bühler, ouest M. Renaud, sud le chemin.

Vente de montagne.

Lundi 9 novembre prochain, à 2 heures après-midi, dans la pinte Boudry, à Concise, les héritiers de François-Albert Junod, de Mutruz, exposeront en vente sous autorité de justice, vu la minorité d'une partie d'entr'eux, la montagne du **Grand-Serrolliet** qu'ils possèdent au territoire de Bonvillars, d'une contenance de 175 arpents, avec chalet neuf à hivernage, étable à porcs et trois bonnes citernes. Cette montagne, du port de 45 vaches et les suivants, est bien boisée et d'une exploitation facile.

Pour visiter la propriété, s'adresser au tuteur Abram Boillet et au garde-forestier Louis Cornu à Mutruz (Vaud).

Les conditions de vente déposent au bureau du notaire Alfred Apothéloz à Onnens, où chacun peut en prendre connaissance.

Propriétés à vendre

A COLOMBIER.

L'hoirie de M. François Benoit exposera en vente publique dans **l'hôtel du Cheval-blanc, à Colombier**, à la date du samedi **trente-un octobre prochain,** dès les 6 heures du soir :

1° **Une propriété à la Prise sur Colombier**, se composant :

A) **D'une maison** renfermant deux habitations et rural ;

B) **D'une vigne** d'environ 16 ouvriers et d'une dite d'environ 1/2 ouvrier ;

C) **De champs, vergers et jardins** de 4 1/8 poses.

Le tout limite : est le chemin public, ouest et nord le colonel de Roulet, et sud le chemin de fer et le colonel de Roulet.

Une fontaine intarissable d'une eau excellente existe près de la maison.

La propriété est bien située, à proximité du village et de la gare de Colombier.

2° **Aux Epinettes**, près Colombier, par parcelles ou en bloc, un champ de 12 et demi poses, limites : est la commune de Colombier et l'hoirie Leuba, ouest divers, nord Paul Barrelet et l'hoirie Borrel, et sud le chemin de la place d'armes de Planeise.

Pour visiter les propriétés, s'adresser à M. Kæch, à Vaudijon, et pour renseignements, au notaire Baillot, à Boudry.

16 A vendre : 8 à 10 ouvriers de vignes, près de Peseux, en bon état de culture et en plusieurs parcelles. S'adr. à M. Roulet-Sunier, à Peseux.

A VENDRE

A MORAT, une **propriété** sise en dehors des murs de la ville, consistant en maison d'habitation de trois logements, maison de ferme, grange, écuries, dépendances, jardins et environ 20 poses de terres en nature de champ et en un seul mas. Superbe situation, à proximité de la gare, et excellentes terres pour la culture.

On pourrait au besoin vendre séparément la maison d'habitation et le rural.

S'adr. pour les conditions à M. le Dr Engelhard, à Morat, ou à M. J. Wavre, avocat, à Neuchâtel. (251 N)

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Enchères publiques

Jeudi 5 novembre 1874, dès 9 heures du matin, le citoyen Fritz Stauffer, aubergiste à St-Aubin, exposera en vente aux enchères publiques, en son domicile à l'hôtel de la Couronne, à St-Aubin, l'ameublement de son hôtel, consistant en literie, commodes, tables, chaises, etc.

La mise continuera les jours suivants, s'il y a lieu

ANNONCES DE VENTE

AU MAGASIN FRITZ VERDAN

successeur de M. Ch. Lichtenhahn.

Fournitures de bureau, d'école et de dessin, buvards, albums photographiques, albums à dessin, livres pour poésies, calendriers et éphémérides, agendas, almanachs, papier à musique, etc etc.

Reçu pâte Dixon à polir, ainsi que les couteaux anglais à ouvrir les boîtes de sardines.

20 A vendre un millier de bouteilles, ancienne mesure. Propreté garantie S'adr. le jeudi matin, rue St-Honoré 8, au second.

Chez M. Matthey-Savoie

Grand assortiment de

laines à tricoter, castor et terneaux

Prix avantageux.

Spencers laine pour messieurs, et châles tricotés.

Coupons d'étoffe

3, Coq-d'Inde, 3.

EMPRUNT A PRIMES

Ville de Neuchâtel

Tirage du 1er novembre 1874.

Obligations **originales** valables pour tous les tirages, à fr. 15, chez Albert Bovet.

23 Encore de belles poires à vendre, bonnes à manger de suite ainsi que pour conserver. Le même offre des pipes d'Allemagne et des futs de 150 pots environ, tous avinés en rouge et parfaitement conditionnés. S'adr. à M. Ernest Dubois, à La Coudre.

24 On offre à vendre un bon âne, forte race. S'adr. à Louis Wittver, à la Coudre.

25 A vendre, 3 à 400 pieds d'excellent fumier. S'adr. à E. Vielle-Gigon, St-Jean 6.

26 A vendre un tas de **bon fumier** de vache, chez Mme Muller, à Pierre-à-Bot.

27 A vendre un lit complet. Ecluse 24, au 1er.

28 A remettre de suite pour cause de santé

UN ANCIEN MAGASIN

de mercerie et nouveautés, bien achalandé, et situé dans une rue des plus fréquentées de la ville. S'adr. au bureau de la feuille.

29 Une voiture (coupé) comme neuve, très soignée, est à vendre au-dessous de sa valeur, par suite du décès de son propriétaire. S'adr. au bureau d'avis

30 A vendre environ mille pieds de bon fumier de vache S'adr. chez Pierre Muller, cour de la Balance.

En vente chez **Henri Gacond**, à Neuchâtel.

32 A vendre, des poudrettes en blanc et rouge, première qualité. S'adr. aux enfants Vessaz, vignerons de M Heinzely, à Hauterive. — Ce dernier offre à vendre environ 1000 poudrettes, plant du Rhin.

33 A vendre le contenu d'un rucher. Le bureau d'avis indiquera.

34 A vendre 3 à 400 pieds de fumier. S'adr. à U. Evard, hôtel des Alpes, à Cormondrèche.

ATTENTION

Le citoyen Nofaier, boucher, Grand'rue 14, a l'honneur de prévenir son honorable clientèle qu'à partir du 1er novembre, il ne débitera plus que trois fois par semaine, savoir les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine Il saisit cette occasion pour se recommander au public.

Pâtés au lièvre

au magasin de comestibles C. SEINET, rue des Epancheurs 8.

37 On offre à vendre environ 200 pieds **fumier de chèvres** mélangé avec du rablon. S'adresser à Jean Weber, n° 87, à Corcelles.

38 A vendre, environ 2,500 pieds de **bon fumier** de vache, et de belles **perches** pour brancard, à un prix favorable. S'adr. à l'auberge des XIII Cantons, à Peseux.

SPÉCIALITÉ POUR TROUSSEAUX

Robes, châles, draperie, cotonnerie, literie

AU MAGASIN JACQUES ULLMANN

6, rue du Seyon, 6, — 9, Grand'rue, 9.

Mise en vente dès ce jour pour la saison d'hiver, de grands assortiments d'étoffes nouvellement arrivées, achetées à des bonnes conditions, qu'on céderait à des prix très-bon marché; une grande partie de milaine de paysan grande largeur, et simple largeur, depuis fr. 2.

Baret, Péruvienne, Circassienne, petit milaine depuis 1 fr, drap-velours, flanelle rayée, molleton, peluche en toute nuance et à tout prix.

Toujours bien assorti en cretonne et schirting extra-forte pour chemises, toile de coton double largeur pour draps, 250 tapis de lit blancs à fr. 6»50, tapis à l'aune, descentes de lit, tapis de table à 5 francs.

Avis aux dames de bienfaisance.

Un grand lot de forte milaine chaude pour robes, à des prix très-engageants.

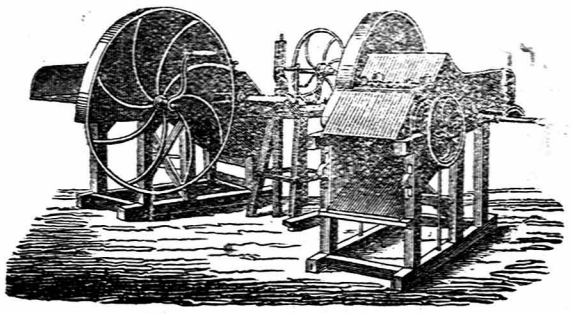

EXPOSITION
de machines agricoles

de J. Rauschenbach, à Schaffhouse :

Battoirs à bras, montés en fer et en bois, avec ou sans secoue-paille, pouvant être employés pour toutes les céréales.
Battoirs avec manége, pour un cheval ou un bœuf.
» » pour 2 et 3 chevaux.
Hâche-paille à 2 couteaux.
Coupe-racines.
Machines pour broyer les fruits.

de Peugeot frères, à Valentigney (Doubs) :

Moulins à farine à bras perfectionnés.
» » à manége.
» à graine de lin pour pharmaciens.
» à malt pour brasseurs.
» à maïs.

S'adr. pour renseignements et commandes, comme les années précédentes au dépôt de J. R. GARRAUX et CLOTTU, faubourg du Crêt 21, à Neuchâtel.

---

2 FEUILLETON

HANS BERNER ET SES FILS

SCÈNES BERNOISES PAR J. GOTTHELF.

(Traduction inédite par Max. Buchon [1])

Les bambins étaient d'un bon naturel, quoique turbulents, et pendant longtemps la tendresse de leurs parents ne leur nuisit en rien. Comme dans une maison d'artisan on a l'habitude d'estimer qu'on a des mains pour faire quelque chose et non uniquement pour mettre des gants, il fallut bientôt qu'ils aidassent leur mère à éplucher les haricots, à peler les pommes, à laver les tripes, etc., et aussi qu'ils rendissent quelque service à leur père. Ils aimaient à être avec lui à la boucherie, l'aidant comme ils pouvaient; ils surent comment était fait l'intérieur d'une vache bien avant d'avoir entendu parler d'anatomie, et n'eussent jamais confondu le cœur avec le rognon, ni cherché le pis à l'arrière-train d'un veau. Ils se tenaient continuellement près de leurs parents, qui leur faisaient porter ci et là toute sorte de choses, et ils en étaient enchantés, car c'était leur plaisir de travailler.

[1] Reproduction interdite.

Bientôt, à propos de certains ouvrages, la mère fut prise de la crainte qu'ils gâtassent leurs habits ou leurs mains. — Laisse cela tranquille, Sameli, disait-elle; tu vas tout salir ton pantalon, et tu ne viendras plus à bout de laver tes mains, Madi (la servante) est là pour le faire.

Incalculable est le nombre d'enfants que la sollicitude exagérée de leur mère finit par rendre ainsi, à force de gâterie, impropres à tout travail utile et soutenu. Souvent dans leurs querelles avec d'autres enfants, ceux-ci leur reprochaient leur métier, et de sentir le veau ou la vache, ou les renvoyaient auprès des bœufs de leur père, leur véritable place

Il arrivait aussi que le maître d'école, de cette espèce qu'il faudrait fouailler trois fois par jour, demandait à ces enfants quand ils arrivaient trop tard, s'ils avaient encore lavé des tripes, ou désentortillé des boyaux, — ou quand l'un d'eux n'avait pas fait son devoir à la guise du maître, il lui disait. — Oh! on ne fera jamais de toi qu'un gros boucher stupide, et ton père a bien tort de dépenser pour toi tant d'argent.

Comment tout cela n'eût-il pas monté la tête à ces enfants? Leur père leur disait à tout propos qu'il fallait qu'ils devinssent de bien autres lapins que lui. Ils commencèrent donc par se soustraire à tout travail, et pour cela, ils avaient toujours un prétexte, tantôt un devoir à faire, tantôt leur pantalon à ménager. Non-seulement on ne les voyait plus à la boucherie, mais celle-ci leur faisait honte. Il leur semblait même parfois qu'ils devaient éviter leur père quand ils le rencontraient, ou faire semblant de ne pas le connaître, regarder autre part, ou chercher quelque chose à terre; et quand le chien de leur père accourait à eux en remuant la queue pour les lécher de caresses, ils le repoussaient à grands cris et avec des coups. Leur maison, située dans une rue de derrière, ne leur plaisait également plus Elle leur semblait trop sombre, il n'y sentait pas bon. Elle avait trop l'air d'une maison de boucher, et ils demandaient à leur mère pourquoi le père y habitait, au lieu d'acheter une belle maison sur la grande rue, où il faisait si clair.

Le père faisait peu attention à tout cela. Son métier l'occupait trop, et il ne comprenait rien aux directions que pouvaient prendre involontairement de jeunes caractères. Il se fâchait bien de temps en temps de ce que ses garçons ne voulussent plus rien faire, et n'entrassent plus à la boucherie, et ne tinssent plus à l'accompagner quand il allait en campagne. Mais quand la mère disait que leurs études leur ôtaient le temps pour toute autre chose, le père se taisait, enchanté de leur savoir, et se consolait à l'espoir qu'une fois qu'il les mettrait au métier, il leur ferait facilement passer leurs lubies. Le bon Hans Berner ne savait pas que, quand le poison de la vanité a une fois envahi le cœur des enfants au point qu'ils rougissent du genre de vie de leurs parents, il est bien difficile de les ramener au goût de leur profession. Cependant, le temps passait vite, et comme cela arrive souvent aux parents, leurs enfants se trouvèrent grands, avant que ni l'un ni l'autre, surtout le père, y eussent pensé.

Sitôt que l'aîné aurait fait sa première communion, il entrerait à la boucherie avec son père. C'était décidé. Par qui avait-ce été décidé et quand, personne ne le savait trop; seulement c'était une affaire réglée depuis des années. Personne ne s'en était mêlé, et c'était cependant une espérance de famille. Du reste on n'en reparlait pas au jeune homme, cela allait de soi, et il le savait lui-même, mais plus le moment approchait, plus cela lui devenait insupportable. La seule idée d'endosser le tablier de boucher pour traverser la ville et de conduire un veau, lui faisait monter le sang au visage, et le service militaire à l'étranger lui semblait cent fois préférable.

(A suivre).

Pour la saison les magasins de la

MAISON BLUM FRÈRES

sont des mieux fournis pour tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT POUR HOMMES ET ENFANTS

GRAND ASSORTIMENT

de pardessus, vestons, habillements complets, robes de chambre, etc

Choix très-varié de draperie en nouveautés anglaises et françaises

POUR VÊTEMENTS SUR MESURE.

A LA VILLE DE PARIS
Rue de l'Hôpital
et Grand'rue
(en face de la fontaine)
NEUCHATEL

Mêmes maisons
A GENÈVE
LAUSANNE
VEVEY.

MEURON ET MEYER

RUE DE LA PLACE-D'ARMES

Annoncent à l'honorable public de la ville et de la campagne, que tous les

TAPIS DE TABLE ET DE PIEDS

pour la saison, sont arrivés. L'assortiment est au grand complet.

CONFECTIONS SUR MESURE POUR HOMMES ET ENFANTS

Grand choix de draperie et nouveautés de tous les pays.

SPÉCIALITÉ D'ARTICLES
POUR DAMES ET ENFANTS

CHEZ MAD. KLEIN-BERNHEIM

rue du Château 4.

Rubans pour ceintures, pour modes, tous les genres, tous les prix, soit de 10 cent. à 10 francs le mètre
Lingerie haute nouveauté depuis 20 cent. le col à 60 francs la parure
Un choix varié de parures toutes montées à fr 2»50.
Linges de corps, chemises, caleçons, jupons, camisoles, bonnets.
Robes en toiles, en piqué, bonnets de baptême, capots pour bébés.
Ruches, depuis 15 c., fraises en tulle, mousseline, crèpe, avec et sans rubans.

Fourrures, passementerie, franges, dentelles, biais.

Un assortiment complet et varié de garnitures de robes, les genres les plus nouveaux avec et sans ornements de jais, fourragères, boutons en métal et passementerie.

44 A vendre de rencontre un coffre-fort bien conservé. Orangerie 2, au troisième.

45 A vendre une seille à compôte, un trois-pieds et des lisières, rue des Moulins 10 au 3me.

Mlle STEINER

RUE DE L'HOPITAL 14

Annonce à l'honorable public qu'elle vient de recevoir un assortiment dans les articles **de lingerie de corps:** chemises, jupons, pantalons, camisoles. Parures pour dames haute nouveauté, en blanc et en couleurs; corsets sans coutures. **Grand choix de lainages:** châles assortis, baschlicks, capots et manteaux d'enfants, sorties de bal.

Gants de peau pour dames et messieurs. Elle fera tout son possible pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

François Egli arrivera jeudi le 29 oct., avec un convoi de porcs maigres de différentes grosseurs. Comme de coutume, la vente aura lieu au marché des porcs, à Neuchâtel.

48 A vendre, faute d'emploi, une cheminée à la Désarnod. Maladière 18.

Au magasin de M. F. Calame

successeur de Borel-Wittnauer.

Choucroûte de Strasbourg, 1re qualité.

50 A vendre du beau buis S'adr. à L. Droz-Kæch, à Cormondrèche.

51 D'occasion, un fourneau rond en tôle garni, de 17 pouces de diamètre, bien conservé, à un prix avantageux. S'adr. au bureau d'avis.

EN LIQUIDATION Au magasin de Mlle Gaberel, place du Marché, une partie d'ouvrages en tapisserie échantillonnés.

ON DEMANDE A ACHETER

53 On demande à acheter ou à louer un char-à-banc à 2 places, léger. S'adr. au bureau.

54 On demande à acheter d'occasion une armoire; à la même adresse, faute d'emploi, à vendre deux marmites et un réchaud. S'adr. Epancheurs 8.

A LOUER

55 Chambre à louer tout de suite, rue de la Treille n° 9.

46 On offre à louer, une jolie chambre meublée, Industrie 15, rez de-chaussée.

A la même adresse on vendrait faute d'emploi une belle garde-robe double en noyer, très bien conservée, plus un tonneau à eau en chêne, cerclé en fer, en parfait état.

57 Belle chambre meublée, rue Purry 6, au second.

58 A louer pour de suite, une jolie chambre meublée se chauffant et indépendante, pour deux messieurs. S'adr. Industrie 14, rez-de-chaussée.

53 A louer pour Saint-Jean 1875, six logements situés à Serrières n° 49 et 50. S'adresser à Serrières 62.

50 A louer de suite, pour un étudiant ou monsieur de bureau, une chambre à deux croisées, se chauffant. Château 18.

61. A louer, au centre de la ville, à un monsieur tranquille et d'ordre, une jolie chambre meublée se chauffant. S'adresser rue du Seyon 6, au magasin.

62 A louer pour messieurs ou pour un petit ménage désirant passer l'hiver à Neuchâtel, deux chambres avec pension, poêle et cheminée, vie de famille. S'adr. au bureau de la feuille.

63 A louer pour le 15 novembre, une jolie chambre meublée à un monsieur tranquille, faubourg du Crêt 5, rez-de-chaussée.

64 Jolie chambre à louer pour un monsieur de bureau rangé, Oratoire 3, au 3me.

65 A louer de suite une chambre meublée qui se chauffe, rue St-Maurice 3, au second à gauche.

66 On offre à louer à Hauterive pour Noël un appartement situé au bas du village, composé de 2 pièces, cuisine, cave et galetas; pour voir l'appartement s'adr. à Julie Doudiet, dans la dite maison.

67 A louer une ou deux jolies chambres meublées ou non, ayant le soleil, rue des Terreaux 5, au 3me.

68 A louer, à un ou deux messieurs rangés et soigneux, une belle grande chambre meublée, 2 rue St-Maurice, au 2me.

69 Deux chambres à louer, rue St-Maurice 1, 3me étage. A la même adresse, une bonne tailleuse se recommande aux dames de la ville. Prix raisonnable. Robe simple: de 2»50 à 3 fr.

70 Pour le 1er novembre, jolie chambre meublée indépendante pour un monsieur, rue des Moulins 45 au second.

71 A louer, une petite chambre meublée, Ecluse 13, au second.

72 A louer pour Noël, à des personnes tranquilles, au haut du village d'Auvernier un logement composé de 3 chambres, cuisine, galetas et cave. S'adr. à M. Guillaume Péters, au dit lieu.

73 A louer, deux chambres meublées, indépendantes, rue de l'Industrie 8, au second.

A louer une maison meublée de 7 chambres. Maujobia-Belmont.

75 Chambre à louer pour deux coucheurs, Rocher 2

DEMANDES DE LOGEMENTS

76 Pour la Saint-Jean prochaine, on demande à louer en ville pour un ménage tranquille et sans enfants, un appartement de 5 à 6 pièces, exposé au soleil S'adresser au bureau d'avis.

77 Un **photographe** désire trouver au plus tôt possible un emplacement pour y établir un atelier, de préférence chambre haute, avec belle montée d'escalier, et au centre de la ville.

A la même adresse, on cherche tout de suite une chambre et part à la cuisine. Le bureau indiquera.

78 Un ménage sans enfants demande un logement de 2 ou 3 pièces, pour tout de suite ou Noël. S'adr. Ecluse 23 au 3me.

79 Un jeune ménage sans enfants désire louer le plus tôt possible un logement d'une ou deux pièces, avec dépendances. S'adr. chez MM. Borel et Courvoisier, rue de Bassin 14.

OFFRES DE SERVICES

80 Une brave fille cherche une place dans un ménage. S'adr. chez J. Käser, Neubourg 25.

81 Une neuchâteloise de 21 ans, forte et robuste, sachant coudre et repasser, cherche une place de femme de chambre ou dans un ménage pour tout faire. S'adr. rue des Chavannes 9 au 1er.

82 Un domestique de confiance, sachant bien conduire les chevaux, désire se placer pour Noël. S'adr. au bureau d'avis.

83 Une jeune fille de la Suisse allemande cherche tout de suite une place pour aider dans le ménage. S'adr. à Mme Weber, ruelle Breton 3.

84 Un jeune homme de 24 ans voudrait se placer comme domestique dans un magasin, ou pour aider dans un café-restaurant ou commerce quelconque; il n'exigerait pas de salaire s'il avait l'occasion d'apprendre le français. S'adr. rue du Seyon 26, au 3me.

85 Une fille qui parle les deux langues voudrait se placer comme sommelière dans un bon hôtel ou comme demoiselle de magasin S'adr. à M. Gottlieb Feitkneht, menuisier à Douanne

86 Un vaudois, âgé de 22 ans et possesseur de bons certificats, cherche une place de cocher-jardinier, en Suisse ou à l'étranger. S'adr. pension Lenthold, à l'Ecluse.

87 Une fille allemande cherche une place; elle sait faire une cuisine ordinaire, et travailler au jardin. S'adr. chez Abram Tribolet, à Auvernier.

88 Une jeune fille parlant le français et l'allemand et connaissant les éléments de la cuisine, desire se placer dès-maintenant dans un petit ménage où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans cette branche. Pour les renseignements, s'adr. rue du Musée 5, au 1er.

89 Une jeune fille recommandable et parlant les deux langues cherche une place de femme de chambre ou pour tout faire dans un petit ménage; elle sait bien coudre et faire la cuisine, et peut entrer de suite. S'adr dans la matinée chez Mme Schütz, rue St-Honoré, 5.

90 Une bonne fille allemande désire se placer tout de suite pour aider dans un ménage. S'adr. rue du Coq-d'Inde 12, au 3me.

91 Une jeune allemande, bien recommandée, désire se placer à Neuchâtel comme fille de chambre ou bonne d'enfant, dans une maison où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Prétentions très modestes. S'adr. pour informations, chez Mme Ellensohn, villa Vendig, Enge près Zurich.

92 Une personne bien habile se recommande pour remplacer des cuisinières. S'adr. rue des Moulins 16, au 3me.

CONDITIONS OFFERTES

93 Dans une maison aux environs de la ville on demande une robuste fille de campagne, capable en même temps d'aider dans le ménage. S'adr. au bureau d'avis.

94 On demande de suite ou pour Noël à la campagne, une très bonne cuisinière, sachant soigner une basse-cour et pouvant fournir de bonnes recommandations. S'adr. au bureau d'avis.

95 Une cuisinière, pas trop jeune, accoutumée à faire un bon ordinaire, trouverait à se placer de suite. S'adr. au bureau d'avis.

96 On demande, à Couvet, pour le 1er novembre, une parfaite cuisinière ayant de bons certificats. Les gages seront de quatre à cinq cents francs par an, suivant le savoir. Adresser les offres à Mme Haas, à Couvet, ou au magasin Em. Dessoulavy, faub. de l'Hôpital, Neuchâtel.

97 On demande une bonne cuisinière; inutile de se présenter sans bons certificats. La même personne demande à louer un grenier pour sécher le linge. S'adr. au bureau.

98 On demande une fille sachant bien faire la cuisine, parlant français et allemand. S'adr. au bureau de la feuille.

PLACES OFFERTES ou DEMANDÉES

99 Une demoiselle qui a fait un apprentissage de tailleuse et qui pratique depuis deux ans, voudrait se placer chez une tailleuse de Neuchâtel S'adr. Tertre 16 au 1er.

100 On demande un **bon vigneron** bien recommandable pour cultiver 26 ouvriers de vigne situées près de Serrières. Bonnes conditions à une personne entendue. S'adr. à Serrières 62.

100 Un garçon intelligent trouverait à s'occuper dans l'étude de M. Ph. Godet avocat, rue du Môle 1.

101 Un bon ouvrier boulanger désire se placer de suite ou dans une quinzaine de jours. S'adr. au bureau.

102 On demande de bonnes ouvrières en robes au magasin Bickert.

APPRENTISSAGES

103 Une jeune fille qui désirerait apprendre l'état de tailleuse et qui pourrait s'entretenir en partie chez ses parents, trouverait à se placer immédiatement chez une bonne maîtresse tailleuse de la ville. S'adr. faub. du Château 3.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

104 Trouvé il y a quelque temps un fromage; le réclamer à Serrières 62.

105 Perdu dimanche soir, de l'Ecluse à la rue des Epancheurs, une pelisse brune. La rendre contre récompense chez Mlle Gaberel rue de la Treille 5.

106 Un chat blanc à queue grise, s'est rendu dans la maison n° 5, rue de Flandres. S'ad. au 1er

107 Perdu samedi 24 courant, depuis la rue Pury à la rue du Château, un voile de deuil. La personne qui la trouvé est priée de la rapporter contre récompense rue du Château 10, au second.

108 Perdu, dimanche 25 courant, dans le train qui part d'Auvernier à 6 h. du soir, à la gare de Neuchâtel, ou de la gare en ville, une montre cylindre en argent que l'on est prié de remettre au bureau de cette feuille contre récompense.

AVIS DIVERS

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
INDÉPENDANTE DE L'ÉTAT
Paroisse de Neuchâtel.

L'inscription des catéchumènes se fait, pour **les garçons** chez M. le pasteur Robert jusqu'à jeudi 29 courant, et pour **les filles** chez M. le pasteur Junod jeudi à deux heures de l'après midi.

Les catéchumènes et leurs parents sont invités spécialement au culte du soir dimanche prochain à 7 heures à la chapelle des Terreaux. Ce culte doit inaugurer l'instruction religieuse qui commencera le lendemain.

110 Une bonne modiste se recommande pour de l'occupation; elle va en journée. S'adr. Ecluse 22.

AVIS

La maison Jules Perrenoud et Cie, à Cernier, déclare qu'à partir de ce jour elle ne reconnaîtra plus aucune affaire contractée en son nom par son ex-employé, M. Numa Quinche.

COPISTE

Une personne **ayant une bonne écriture** et pouvant disposer immédiatement de son temps, trouverait de l'occupation pour quelques semaines. S'adr. à la *Direction du IVme arrondissement postal.*

Neuchâtel, le 23 octobre 1874.

SOCIÉTÉ DE TIR AUX ARMES DE GUERRE
du district de Boudry.

Assemblée générale le 1er novembre prochain à **1 heure de l'après-midi**, à l'hôtel du Lac, à Auvernier.

ORDRE DU JOUR :

Fixation du tir tombola.

LE COMITÉ.

Théâtre de Neuchâtel
Lundi 2 novembre 1874
Ouverture de la saison théâtrale

Début de la nouvelle troupe.

Direction de M. Vaslin.

Les doigts de fée

Comédie en 5 actes par MM. Scribe et Legouvé, de l'Académie française

On commencera à 7½ h. Prix ordinaires.

115 On offre à donner de suite de la **belle et bonne terre** à prendre sur place. S'adr. à Torti-Grisel, Maladière 12.

Conférences académiques

Au bénéfice de la Bibliothèque de l'Académie, du 3 novembre au 15 décembre, et du 12 janvier au 9 février, les mardis à 5 heures du soir, dans la salle circulaire du Gymnase.

1. Dr *E. Alaux*. Le sentiment religieux (ou Dr *Morthier*, le rôle des champignons dans la nature).
2. M. *C. Ayer*. Les dialectes de la Suisse romande.
3. M. *H. DuBois*. La science et la foi.
4. Dr *A. Gilliéron*. L'Helvétie sous les Romains.
5. M. *A. Humbert*. Fellenberg.
6. M. *L. Nagel*. Le christianisme et les nationalités.
7. M. *P. Preda*. La poésie milanaise.
8. M. *A. Rollier*. L'incinération au point de vue chrétien.
9. Dr *F. Sacc*. Le fer.
10. M. *Ami Vielle*. La pression atmosphérique (avec des expériences).
11. Dr *Vouga*. Les côtes de la Ligurie.
12. M. *J. Wuithier*. Horace, poète et philosophe.

Aucune de ces conférences ne sera répétée gratuitement dans un autre local.

Les cartes d'entrées, au prix de 10 fr. pour les 12 conférences (étudiants et pensionnats, 5 fr.), sont dès aujourd'hui déposées chez le concierge du Gymnase. — Cartes de séance à 1 fr. à la porte.

M. le pasteur Nagel demeure actuellement faub. de l'Hôpital 33.

118 On demande pour cultiver environ 40 ouvriers de vigne un **bon vigneron** auquel on fournirait le logement. S'adr. à la Métairie Régnier près Boudry.

119 On demande un **bon vigneron** pour cultiver des vignes sur la ville. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adr. à Ch. Colomb, notaire, à Neuchâtel.

Léopold Nofaier, boucher, avise qu'il desservira l'hôtel de Cudrefin dès le 1er novembre 1874. Bon logis à pied et à cheval, et prix raisonnables.

Neuchâtel, le 21 octobre 1874.

121 On désire placer une jeune fille de Berne, pour 6 mois, dans une famille de Neuchâtel, dans le but de se perfectionner dans le français. Adresser les offres écrites à M. Oehl-Jaquet.

Confection de cornets

Les personnes désirant s'occuper de la confection de cornets et sacs de papier gris et blancs, peuvent s'adresser au magasin de papeterie Delachaux frères.

RECOMMANDATION

Le soussigné se recommande à l'honorable public comme tapissier en meubles, ainsi que pour poser les draperies et tapis. De plus, il recommande son assortiment d'ameublements de salons, savoir: canapés, sophas, fauteuils, chaises, divans à coucher, lits, tables, lavabos et matelas.

Les réparations seront faites solidement et à un prix modéré.

Ch. KOLLIKER-BILLETER,
café de la Balance.

EPILEPSIE
(Haut-mal)
Guérison radicale

S'adr. par correspondance à **Barbezat**, pharmacien, à Payerne (Vaud).

(M 496 D)

123 Un jeune homme, bien entendu dans l'agriculture, demande à prendre à bail, pour Noël ou 1er mars **un bon domaine** de la contenance de 50 à 100 poses. S'adr. pour renseignements à F. Wasserfallen, marchand de grains à Neuchâtel.

Cours de danse
et de bonne tenue

M. Delamare a ouvert ses cours, rue St-Maurice 4, au 1er étage.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le rédacteur,

Veuillez insérer, dans l'un de vos premiers numéros, l'avis suivant, qui certainement aura de l'intérêt pour un grand nombre de vos lecteurs.

Il y aura mardi 3 novembre prochain, à Neuchâtel, dans le temple du bas, de *grandes assemblées religieuses*, auxquelles tous les amis de l'Evangile sont instamment invités.— Le programme détaillé de ces réunions qui auront lieu dès le matin et jusqu'au soir, sera publié dans le *Journal religieux* du 31 octobre, et reproduit sans doute par les journaux qui pourront encore le faire. — Ces assemblées s'occuperont en particulier du réveil extraordinaire qui vient d'éclater et se poursuit en Angleterre. — Allons en grand nombre, chers concitoyens, à ces assemblées, afin que nous aussi, tous ensemble, nous ayons part à ces nouvelles bénédictions que notre Dieu-Sauveur répand visiblement et de toutes parts, sur les églises et les peuples.

Cortaillod, 24 octobre 1874.

G. ROSSELET, pasteur.

BIBLIOGRAPHIE

BRIN D'HERBE, par B.-L. FARJEON, traduit de l'anglais, par Mlle S. A. — Neuchâtel, J. Sandoz, libraire.

Brin d'herbe n'est point comme on pourrait se l'imaginer, un titre suggéré par la modestie de l'auteur (déjà très populaire) du petit livre dont nous annonçons la traduction. *Brin d'herbe* est simplement le nom d'une petite fille, nous pourrions dire d'une de ces épaves que les flots de la misère et du vice jettent incessamment dans les rues de Londres. C'est son histoire, avec ses souffrances, ses joies et ses chutes, que Farjeon nous retrace d'un accent qui rappelle parfois le pathétique de Dickens et son incomparable verve comique.

A côté de l'histoire de Brin d'herbe l'auteur esquisse celle d'une autre enfant des rues, élevée pour une vie heureuse et honnête, non par la charité publique, mais par la charité privée, d'une femme sans enfants qui, avec son mari, consacre à l'éducation de quelques êtres abandonnés tout le temps et tout l'amour qu'elle eût donnés aux siens.

Cet ouvrage a donc le mérite d'indiquer le remède à côté du mal, et pour cela, aussi bien que pour son intérêt dramatique, nous lui souhaitons autant de succès en France qu'il en a obtenu déjà en Angleterre et en Amérique.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Paris, le 24 octobre 1874.

Le succès remporté par les républicains dans les élections de dimanche 18 octobre, a eu pour résultat de porter la mauvaise humeur des bonapartistes à son paroxysme: ils crient à la trahison, ils prétendent qu'on a violé le parti du 24 mai 1873 et prédisent tous les malheurs possibles à leurs anciens alliés.

Ce qui est certain, c'est que le cabinet qui, jusqu'ici, n'a eu qu'une politique molle et flottante, ainsi que les orléanistes et les légitimistes, commencent à s'apercevoir que les bonapartistes sont des alliés bien gênants, qui ne songent qu'à tout accaparer à leur profit.

Et c'est par suite de cette constatation que le *Français*, qui est le reflet de la politique broglienne, a déclaré que le septennat avait pour mission de « barrer le chemin à l'Empire aussi bien qu'à la République. »

Cependant cette dernière, en présence des agitations bonapartistes, ne paraît plus aussi effrayante aux légitimistes et aux orléanistes, et tous les journaux qui appartiennent à ces deux opinions, annoncent ouvertement que le centre droit va faire un pas vers le centre gauche.

C'est, comme vous le voyez, les anciens projets de fusion des centres qui reviennent sur l'eau: réussiront-ils mieux cette fois-ci? C'est ce que je ne saurais vous dire. Mais une chose que je puis vous affirmer, c'est que, malgré les démentis et les affirmations qui se croisent, M. de Broglie, amendé, corrigé, converti, rentrera au ministère aussitôt après les vacances.

Et que cela ne vous étonne pas, M. de Broglie, comme tous les hommes d'Etat, a des préférences politiques, mais il n'est pas lié par les principes: ce qui domine le plus chez lui c'est la soif du pouvoir.

Les événements de ces derniers temps lui ont prouvé que, quoi que l'on fasse, c'est la république ou l'empire qui triompheront.

Après les souvenirs terribles laissés par l'empire, M. de Broglie pense, comme beaucoup de ses corréligionnaires politiques, qu'il vaut mieux se ranger du côté de la république qui les acceptera, que du côté de l'empire qui les repoussera systématiquement.

Italie. — Le pape en recevant l'évêque de Verdun, a parlé de la France avec bienveillance et a dit qu'il tremble en songeant aux dangers qui la menacent.

Russie. — Un grand incendie a éclaté à Tiflis (Caucase). Le théâtre et 100 boutiques sont entièrements détruits.

NOUVELLES SUISSES

Vaud. — Le 20 au matin, un affreux accident est arrivé à Yverdon: La femme H., âgée de 65 ans, lessiveuse, s'habillait pour se rendre à sa journée, lorsque, s'apercevant que sa lampe à néoline allait s'éteindre, elle eut la malheureuse idée d'approcher la bouteille de ce dangereux liquide pour la remplir; tout à coup la bouteille éclata et la néoline enflammée se répandit sur les vêtements de la malheureuse.

Quelques instants plus tard, survint une de ses connaissances qui venait l'appeler pour aller à l'ouvrage. Elle fut effrayée en apercevant sur le plancher la néoline brûlant encore, puis, attirée par des lambeaux fumants de vêtements, elle les suivit jusqu'à une fontaine, où elle trouva dans le bassin la malheureuse femme, le corps horriblement brûlé. A l'aide de quelques personnes, elle fut transportée à son domicile, où elle a succombé dix heures plus tard dans d'horribles souffrances.

NEUCHATEL

— Vendredi soir, à 6 heures, deux jeunes gens de la ville quittaient notre port sur le petit bateau à vapeur de M. S., avec mission de le conduire à Yverdon où la chaudière devait être réparée. Comme la bise était assez forte, ils firent usage des voiles. Arrivés à la hauteur de St-Aubin, vers 10 heures du soir, ils furent assaillis par une bourrasque de joran, ce qui les engagea à diminuer leurs voiles: l'un des jeunes gens, David Rieser, allait procéder à cette opération lorsqu'il perdit l'équilibre sur l'étroit passage qui longe la cabine, tomba à l'eau et disparut. Son compagnon fit toutes les manœuvres nécessaires pour arrêter le bateau, mais inutilement; l'embarcation était emportée avec une vitesse prodigieuse, et ce n'est qu'avec peine qu'il put aborder à Saint-Aubin. Le malheureux qui a péri était âgé de 26 ans; il est regretté de tous.

— Dimanche une locomotive routière, venant de Bienne, s'est arrêtée quelque temps sur la place du Port, à Neuchâtel. Elle est de la force de quatre chevaux, à chaudière verticale, et a mis trois heures à faire le trajet entre les deux villes; sur l'avant un espace est réservé pour quelques voyageurs. Le soir elle est repartie dans la direction de Bienne.